



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Communiqué de presse

Mercredi 15 juillet 2020

TOUJOURS PLUS D'ÉCOLES ENGAGÉES DANS LE RÉSEAU D'AIRES ÉDUCATIVES

74 écoles ou collèges ont vu leur label « aire marine éducative » ou « aire terrestre éducative » renouvelé en 2019-2020, 88 ont obtenu le label pour la première fois. D'autres n'ont pu fournir de dossier en raison de la situation sanitaire compliquée mais souhaitent continuer. La période d'inscription a été étendue jusqu'à fin septembre pour les écoles qui souhaiteraient se lancer, 50 nouveaux projets se sont d'ores et déjà inscrits à ce jour.

Le réseau des aires marines éducatives compte aujourd'hui plus de 220 écoles ou collèges en métropole et dans les Outre-mer. En phase pilote depuis 2018, les aires terrestres éducatives entrent dans une phase opérationnelle et le réseau s'élargit lui aussi progressivement comptant plus de 40 écoles ou collèges engagés dans la démarche.

Une année perturbée, une évaluation adaptée

Cette année, avec la fermeture prolongée des établissements scolaires liée à la Covid-19, la conduite de certains projets d'aires éducatives n'a pu être menée à son terme par les élèves. L'interdiction des rassemblements ne permet par ailleurs pas l'organisation de temps conviviaux qui marquent généralement la fin des projets et la remise officielle de labels organisés dans les écoles. Le comité de pilotage du label (l'OFB et les instances ministérielles) a adapté en conséquence l'évaluation des projets.

Une régionalisation en cours et de nouveaux partenaires

Des groupes régionaux (les directions régionales de l'OFB, les académies, services de l'État, les agences régionales pour la biodiversité et de nouveaux partenaires) se mettent en place autour des aires éducatives. Dans certaines régions comme la Bretagne et Paca, ces groupes ont déjà instruit collectivement les dossiers de labellisation et travaillent à mieux accompagner les porteurs de projet.

Quelques actions de protection phares menées dans les aires éducatives :

- ▶ Le projet de Sacabout : les élèves ont développé un concept nouveau : une poche que les élèves-marins pêcheurs accrochent quand ils ramandent leurs filets pour éviter que des bouts tombent à l'eau et polluent le milieu. *École René Daniel à Trégunc, prix de l'Innovation maritime, en lien avec le BTS du Guilvinec.*
- ▶ Un projet de stand sur le marché pour sensibiliser à la production et consommation responsables. *Aire marine éducative École Jeanne d'Arc, Wimereux.*
- ▶ Initiative solidaire : les élèves ont su adapter leur projet d'aire marine éducative afin d'associer des enfants souffrant de handicaps moteurs (solidarité entre élèves, utilisation de tiralos pour se déplacer sur la plage, choix d'une plage accessible...). *Aire marine éducative EREA Saint-Exupéry, Berck.*

Contact presse

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

- ▶ Initiative citoyenne : suite au choix de leur site, les élèves ont entrepris une visite à la mairie pour avoir accès au cadastre. Ils ont rencontré et échangé avec le propriétaire pour découvrir l'histoire et les usages de cette parcelle. Ces élèves avaient par ailleurs participé à l'atlas de la biodiversité communal de leur ville l'année précédente ; *Aire terrestre éducative de Génolhac, Occitanie*.
- ▶ Malgré le confinement, les élèves de certaines aires, ont pu faire de belles découvertes à distance, grâce à l'installation de piège photo ou par la diffusion de photos des sites par leurs référents. Les élèves ont ainsi pu découvrir quelques secrets de leur aire et notamment les habitants invisibles qui l'occupent ! *Aire terrestre éducative de Saint-Martin en Vercors (AURA), aire terrestre éducatives de Buzancy (Grand Est), aire terrestre de Saucats (Nouvelle-Aquitaine)*

Qu'est-ce qu'une Aire éducative ?

C'est un petit territoire naturel géré collectivement par les élèves d'un collège ou d'un lycée. C'est un projet écocitoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire, qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Il permet notamment de mobiliser toutes les disciplines à travers l'élaboration et la réalisation d'actions de protection de l'espace géré.

Une Aire éducative peut être marine (Aire marine éducative) ou terrestre (Aire terrestre éducative). Ces Aires éducatives concernent tous les types de milieux : plage, dune, estran, forêts, rivières, lacs... Depuis 2016, l'OFB coordonne le réseau des aires éducatives en partenariat avec les ministères de la Transition écologique et solidaire, de l'éducation nationale et des Outre-mer.

[Découvrez le film du Parc naturel marin Estuaires picards et mer d'Opale qui anime un réseau de 22 aires marines éducatives sur son territoire sur la chaîne YouTube de l'OFB.](#)

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.